

La dialectique du chômage

Posted on 23 août 2023 by Patrick Rouillier

Le chômage est un élément fondamental dans l'équilibre économique de nos sociétés modernes.

On observe un certain nombre de paradoxes à ce sujet

1. Alors que le nombre de chômeurs avoisine les 3 millions d'inscrit (7% des actifs) de nombreuses professions, et non des moindres, n'arrivent pas à recruter et doivent réduire leur activité (Hôtellerie, Restauration, Pharmaciens, soignants, EPHAD ...). On peut argumenter sur le déséquilibre entre les qualifications et la localisation des demandeurs et l'offre, mais ceci semble insuffisant.
2. Alors que notre économie souffre d'un déficit de compétitivité en raison de nos couts de main d'œuvre (salaires et charges sociales) nous finançons 3 million de personnes à ne pas produire. Nous avons donc une force de travail qui nous coute alors qu'elle pourrait nous rapporter.

Pour comprendre ces paradoxes, revenons un peu en arrière :

Les sociétés comme les nôtres se sont construites autour de la notion de solidarité. Mettons nos ressources en commun afin que si l'un d'entre nous est en difficulté la collectivité puisse lui venir en aide. Chacun pourra ainsi bénéficier de la solidarité des autres. En ce qui concerne le chômage le devoir de solidarité impose à tous les actifs de cotiser pour créer une « cagnotte » qui pourra financer ceux qui sont dans le besoin. Les uns ont le devoir de cotiser pour que certains puissent bénéficier d'une aide.

Malheureusement nos sociétés ont dérivées. Le collectif fait place à l'individuel et les devoirs s'effacent devant les droits. Pour le chômage l'équation est passée de : « Les citoyens ont le devoir de cotiser et je bénéficie du chômage » à « j'ai le droit au chômage donc les autres ont le devoir de cotiser ». Les droits individuels prédominent sur les devoirs collectifs. Disons que c'est un très mauvais signe de santé pour une société et présage d'une disparition programmée !

Le chômage n'est pas un droit mais la conséquence de l'acceptation des devoirs collectifs

Il en résulte que si les citoyens ont des devoirs, les chômeurs ne sont pas en reste. Leur devoir est de soulager, dans la mesure de leurs moyens et capacités, la société

de la charge qui lui incombe

1. En ce qui concerne le paradoxe du manque de main d'œuvre il faut bien sur inciter les chômeurs à reprendre une activité en offrant un travail plus rémunérateur ou plus attractif. Le déficit de main d'œuvre apparaît dans les métiers pénibles et peu valorisés ou à l'autre extrémité dans les métiers qui demande une certaine qualification tout en restant peu rémunérateurs. Dans les deux cas le salaire est un élément déterminant pour accepter un métier pénible ou des études longues.
2. Le salaire étant déterminant reste à voir comment on peut mieux rémunérer les salariés tout en restant compétitif. Le mieux serai d'exploiter la réserve d'actifs déjà payés par le chômage et capable de produire des biens ou des services. C'est là qu'il faut prononcer les mots qui font drame : « Le travail des chômeurs » ... et attendre la réaction toujours en nuance des réseaux socio ! J'aurais pas dû le dire, mais tant pis je l'ai fait !
c'est là aussi que l'on entend les fameux « c'est impossible parce que ... » que connaissent bien tous ceux qui ont essayés de changer les habitudes, et qui veulent dire en fait « je n'ai pas envie que l'on touche à mon petit train-train ». On ne doit pas, évidemment, faire ce cadeau au patronat de lui fournir une main d'œuvre à bas cout qui se substituerai à une main d'œuvre plus chère. On ne peut également créer un pôle de concurrence déloyal sur des marchés compétitifs !

Envisageons, par exemple, des sociétés nationales fournissant des produits qui n'ont pas d'équivalent sur le marché local : Téléphonie, électro-ménager, télévision, médicaments, ordinateurs ... Les chômeurs pourraient y gagner un complément de revenu tout en contribuant à augmenter notre PIB, diminuer le déficit de notre balance commerciale et de nos comptes sociaux. De plus cela pourrait générer des formations qualifiantes, éviter les enlissements dans l'inactivité et dans le sentiment de dépendance pour les chômeurs. Les produits ainsi fabriqués concurrenceraient facilement les produits importés. Tout n'est évidemment pas si simple comme la sortie de la situation de chômage pour éviter de s'engluer dans un fonctionariat subventionné par les ASSEDIC, mais l'équation est simple, on ne peut plus se permettre de financer 3 millions de personnes non productives. Notre société n'en a pas les moyens dans un monde de plus en plus compétitif. Le chômage est un combat international, si on importe des produits on importe du chômage, si on exporte des produits on exporte son chômage !

Revenons s'il-vous-plait à nos vieilles valeurs solidaires. Garder la notion de solidarité n'empêche pas le progrès, mais la perdre s'est à coup sûr hypothéquer sur l'avenir